

2022

Tableaux Économiques de l'Artisanat

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DU SECTEUR DES MÉTIERS



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION

Édito

La précédente édition des Tableaux Économiques de l'Artisanat m'a donné l'occasion de dresser un état des lieux de la transformation numérique des entreprises artisanales. Cette année, dans la même logique, je vous propose de prendre connaissance d'un autre sujet à fort enjeu : la transition écologique du secteur des métiers.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre du dispositif « Performa Environnement » déployé au sein du réseau des CMA et soutenu par France Relance. Il est le fruit d'un travail de diagnostics approfondis réalisés auprès de 160 entreprises artisanales, avec l'appui de notre Mission Environnement. Les artisans ont pu s'exprimer sur des thématiques variées comme leur responsabilité sociétale et environnementale, l'énergie, l'eau, les déchets, ou encore la mobilité durable.

Même si des efforts restent à accomplir, les indicateurs présentés témoignent de l'engagement des chefs d'entreprise au quotidien pour réduire l'empreinte environnementale de leur activité. A leur échelle, les artisans participent eux aussi aux grands chantiers de la décarbonation de notre économie. Dans cette démarche écologique, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion est plus que jamais un acteur engagé à leur côté.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bernard PICARDO

Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Réunion.

Sommaire

3

La transition écologique
du secteur des métiers

8

L'artisanat dans
l'économie réunionnaise

9

Les entreprises par domaine
d'activités

10

Les créations et fermetures
d'entreprises

11

L'emploi des jeunes : l'apprentissage

12

L'artisanat et les territoires



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion

42, rue Jean Cocteau - BP 10034
97491 Sainte-Clotilde CEDEX
Tél : 0262 21 04 35

Responsable de service

Nadjib VALI
nadjib.vali@cma-reunion.fr

Rédaction et analyse

Véronique M'GOURI
veronique.mgouri@cma-reunion.fr

Mise en page

Maxime COGNARD
maxime.cognard@cma-reunion.fr

Crédits Photos : CMAR

Imprimerie : Color Print - Août 2023

Source de données

Les informations et données des Tableaux Économiques de l'Artisanat proviennent des sources suivantes :

- Le Répertoire des Métiers : Il recense les entreprises qui exercent une activité artisanale et comporte différents renseignements signalétiques sur l'entreprise et son dirigeant (activité, statut, ancienneté, âge, genre et qualification).
- L'exploitation des données issues de différentes sources statistiques (INSEE-REE- Stocks d'unités légales, ACOSS, IEDOM et URMA).
- La réalisation en présentiel de diagnostics de transition écologique auprès d'un panel de 160 entreprises artisanales volontaires. Les résultats ont fait l'objet d'un redressement par pondération afin de respecter le poids des 4 grands secteurs de l'artisanat (alimentation, bâtiment, production et services) dans le RM.

Le dispositif Performa Environnement

La production d'indicateurs sur la transition écologique du secteur des métiers est le fruit d'un travail de diagnostics approfondis, réalisés entre septembre 2021 et décembre 2022, auprès de 160 entreprises artisanales volontaires.

L'exercice a consisté à interroger les artisans sur leurs pratiques et leurs besoins sur des thématiques telles que la responsabilité sociétale et environnementale, l'isolation du bâti, l'énergie, l'eau, la mobilité, les déchets. Les résultats présentés ont fait l'objet d'un redressement par pondération, afin de respecter le poids respectif des 4 grands secteurs de l'artisanat (alimentation, bâtiment, production et services) dans le Répertoire des Métiers.

Cette démarche a pour cadre le dispositif national « Performa Environnement » mené par le réseau des CMA et soutenu par France Relance. Son objectif est double : évaluer le niveau de maturité écologique des entreprises artisanales et définir un plan d'accompagnement adapté, afin de réduire l'empreinte environnementale de leur activité.

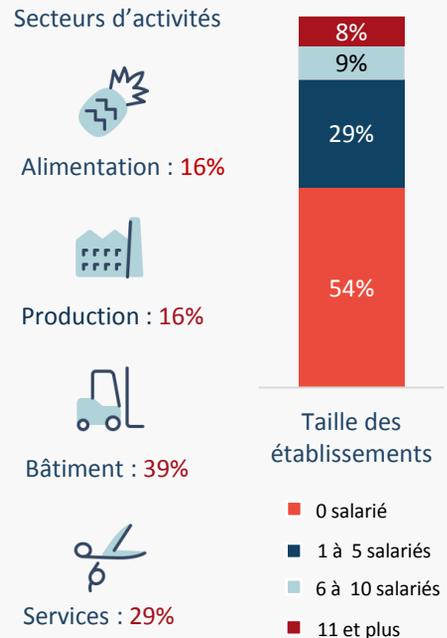


Les pratiques vertueuses des artisans

75%

Taux d'entreprises ayant mis en place des **actions pour limiter l'impact environnemental de leur activité**

Profils des entreprises bénéficiaires des diagnostics



Entreprises ayant des pratiques d'éco-conception

71%

12%

Entreprises projetant l'achat d'un véhicule à faible émission

48%

32%

Entreprises engagées dans une démarche de labellisation

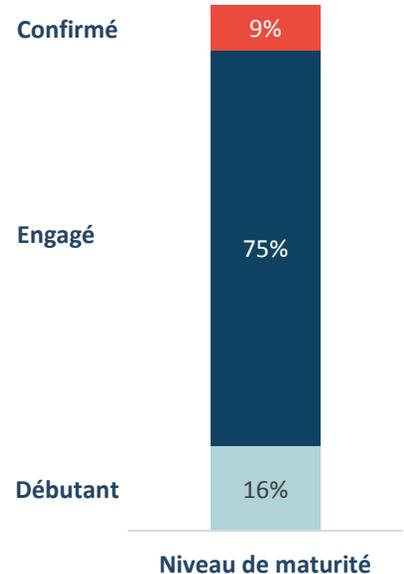
Entreprises envisageant des travaux de rénovation des locaux d'activité

Unité : % d'entreprises

La maturité écologique des entreprises

La notion de maturité fait référence au niveau de connaissance et d'engagement du chef d'entreprise sur 4 thèmes : la responsabilité sociétale et environnementale, l'énergie, l'eau et les déchets.

- **Débutant** : l'entreprise est peu informée et/ou sensibilisée aux enjeux environnementaux. Ce sont des domaines qu'elle n'a pas totalement explorés.
- **Engagé** : l'entreprise est sensibilisée aux enjeux environnementaux de son activité, et a identifié des pistes d'actions pour en réduire l'impact écologique.
- **Confirmé** : la démarche environnementale est parfaitement intégrée et déployée dans le cycle de l'activité. Elle constitue un axe stratégique du développement de l'entreprise.



Plus de 3 artisans sur 4 déclarent être sensibles aux conséquences de leur activité sur l'environnement : 75% d'entre eux se qualifient d'engagés et 9% se disent confirmés.

Les démarches de transition écologique, plutôt bien ancrées dans les pratiques, concernent principalement le processus de production. En amont, il s'agit de l'éco-conception des produits ou des services, l'achat responsable (acquisition d'équipements matériels moins impactants, éclairage, etc.) et la sensibilisation du personnel. En aval, le tri et le recyclage sont des réflexes bien installés.

A l'opposé, 16% des chefs d'entreprise sont encore en retrait sur ces sujets. Le manque de temps et l'absence de certitude sur la plus-value de la démarche expliquent en grande partie leurs postures. Au-delà du diagnostic, une large majorité des entreprises expriment le besoin d'être accompagnées dans leur parcours de transition écologique.

Taux d'employeurs ayant des salariés sensibilisés à l'environnement



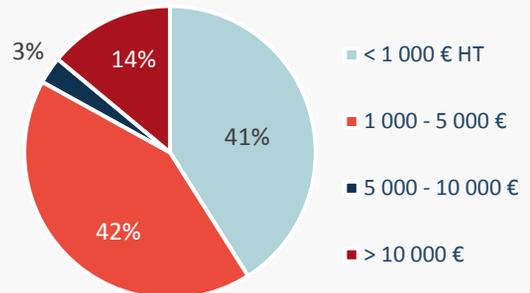
Taux d'entreprises ayant des clients sensibles à l'environnement



La maturité énergétique des entreprises

La consommation énergétique des entreprises artisanales repose principalement sur l'électricité et accessoirement sur le fuel. Elle varie fortement selon le type d'activité et la taille de l'établissement. Parmi les professions les plus énergivores figurent celles de l'alimentation (froid et cuisson alimentaire, éclairage). Dans le secteur de la production, les ateliers de métallerie et du bois, équipés de machines-outils, sont aussi des consommateurs importants d'électricité. Dans les services, la blanchisserie-pressing complète cette liste. A l'opposé, les corps d'état du bâtiment et les réparateurs d'équipements électroménagers, électriques et informatiques, se classent parmi les professions les plus « économes » (interventions directes sur site, absence de locaux).

Le coût annuel de la facture électrique

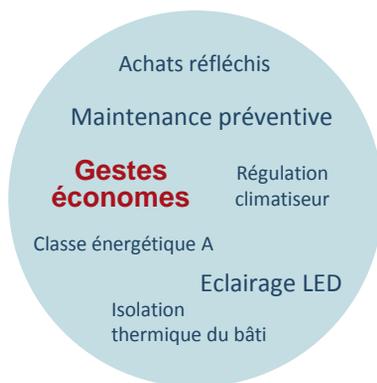


42% des artisans ont une facture d'électricité comprise entre 1 000 et 5 000 €/an.

Les actions pour optimiser la consommation d'énergie

89%

Taux d'entreprises ayant mis en place des **actions d'optimisation de la consommation électrique**



Confirmé

36%

Engagé

52%

Débutant

12%

Niveau de maturité

Le suivi des dépenses énergétiques

31%

Taux d'entreprises effectuant un **suivi de la consommation électrique**

Enjeu :

Les tensions inflationnistes qui alourdissent les factures d'électricité obligent de plus en plus les entreprises à faire preuve de sobriété énergétique.

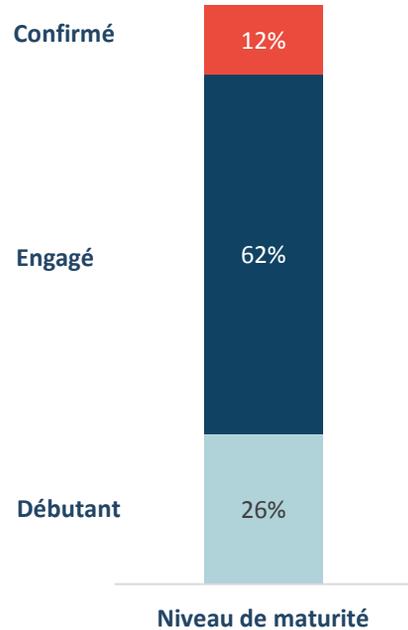
Le sujet prend de l'ampleur pour des professions comme la boulangerie-pâtisserie où la moitié des entreprises dépensent plus de 2 000 € par mois en électricité, fuel et gaz.

La maturité des entreprises sur la ressource en eau

En raison de leur taille (71% des artisans travaillent seuls et 96% ont moins de 10 salariés), la question de l'eau ne se pose pas dans les mêmes termes que dans les autres secteurs d'activités tels que l'agriculture et l'industrie. De même, les professionnels interrogés ne lui accordent pas le même niveau d'attention que celui attribué à l'énergie. Seuls 18% d'entre eux jugent leur consommation d'eau comme un poste de dépenses important.

Pour autant, 62% des artisans déclarent être engagés sur la question et 73% ont initié des éco-gestes, que ce soit pour réduire davantage la consommation d'eau ou pour limiter les rejets.

Les activités les plus « gourmandes » en eau sont celles des métiers de bouche, des services (mécanique, blanchisserie, nettoyage, etc.) et des métaux.



Rejets et pollutions

29%

Taux d'entreprises ayant des **rejets chargés en pollution** (graisses, hydrocarbures, solvants).

Taux d'entreprises ayant mis en place des **actions de réduction des rejets polluants** (installation de bacs à graisse, bacs de rétention et séparateurs d'hydrocarbures).

36%

18%

Taux d'entreprises jugeant la consommation d'eau comme un **poste important de dépenses**

Taux d'entreprises ayant mis en place des **actions d'optimisation de la consommation d'eau**

73%

Réducteur de débit

Récupérateur d'eau de pluies

Gestes écologiques

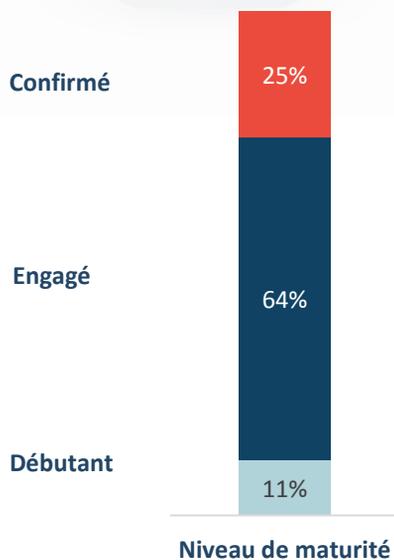
Double chasse d'eau

Recherche de fuite

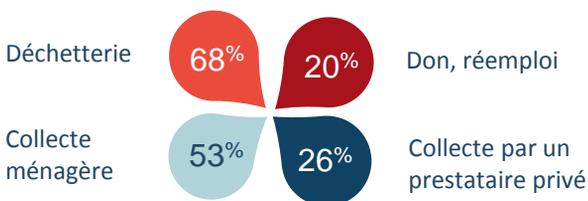
La maturité des entreprises en matière de gestion des déchets

La gestion des déchets est une préoccupation que les artisans ont intégré depuis longtemps. La plupart d'entre eux sont engagés (64%) ou confirmés (25%). Ainsi, le tri et le recyclage sont pratiqués par 9 artisans sur 10, la réduction à la source par 2/3 d'entre eux et le réemploi par 1 entreprise sur 5.

Ces données encourageantes sont toutefois tempérées par la proportion relativement limitée d'entreprises mesurant le volume de déchets produits (38%) et ayant un registre de suivi (11%).

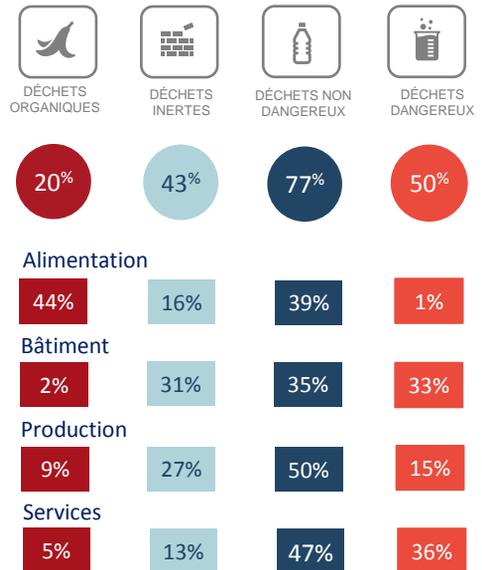


Les filières d'évacuation privilégiées par les entreprises



Typologie des déchets produits

Taux d'entreprises produisant des déchets



Démarche de gestion des déchets



Taux d'entreprises **évaluant les volumes de déchets produits**

Les actions d'optimisation de la gestion des déchets

Taux d'entreprises pratiquant :



Le tri et/ou le recyclage : 90%



La réduction à la source : 65%



Le suivi des déchets : 11%
Tenue d'un registre de suivi

LE POIDS ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT 2022



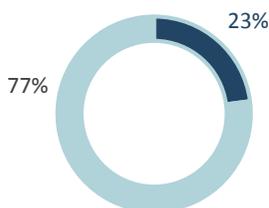
L'appartenance d'une entreprise au Répertoire des Métiers est délimitée par la loi N°96-603 du 5 juillet 1996, celle du 18 juin 2014, n°2014-626 et le décret d'application du 2 avril 1998.

L'artisanat regroupe l'ensemble des personnes physiques ou morales employant au plus 10 salariés au moment de leur immatriculation et réalisant à titre principal ou secondaire, une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services. La législation consacre également l'existence d'un droit de suite qui stipule qu'au-delà de 10 salariés, le chef d'entreprise peut conserver, sous certaines conditions de qualification, son inscription au Répertoire des Métiers.

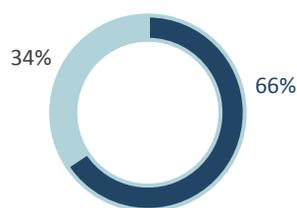
Ainsi défini, l'artisanat fait travailler à la Réunion 24 030 entreprises et 30 600 salariés, soit respectivement le tiers des entreprises de l'île et près d'un cinquième des effectifs salariés du secteur marchand. En 2022, le chiffre d'affaires des entreprises artisanales est estimé à plus de 2,3 milliards d'euros.

LE POIDS DE L'ARTISANAT DANS LA DÉMOGRAPHIE DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

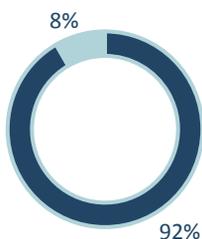
Commerce, transport et restauration



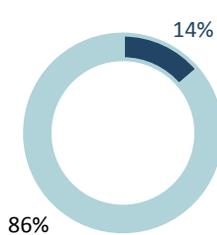
Industrie



Construction



Services



Artisanat



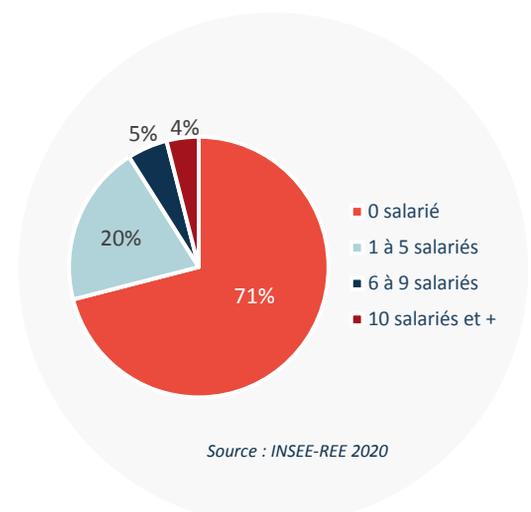
Non artisanat

Lecture : 23% des entreprises du secteur du commerce, transport et restauration relèvent de l'artisanat.

Source : INSEE-REE au 1^{er} janvier 2020. Unité : % d'entreprises

La simple inscription d'une entreprise ne suffit toutefois pas pour justifier de la qualité d'artisan. Pour bénéficier de l'appellation « Artisan », trois critères cumulatifs doivent être respectés : le dirigeant doit être inscrit au Répertoire des Métiers, exercer lui-même le métier, et être détenteur d'un diplôme ou d'une expérience professionnelle.

TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS



LE SECTEUR DES MÉTIERS POURSUIT SA CROISSANCE EN 2022

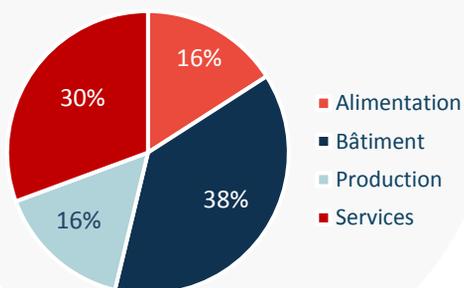
Le nombre d'entreprises artisanales en activité au 31 décembre 2022 s'établit à 24 030 unités, soit près de 1800 entreprises supplémentaires par rapport à 2021 (+8%).

Ce rythme de croissance soutenue bénéficie à tous les secteurs d'activités.

C'est le cas, en premier lieu des services (+700 entreprises), et en particulier de la réparation automobile, du nettoyage, des soins de beauté et de la photographie. Dans le bâtiment (+570 entreprises), ce sont la maçonnerie, l'électricité et la peinture qui attirent les nouveaux entrants. A un degré moindre, dans les activités de production (+300 unités), la couture se distingue nettement. Enfin dans les métiers de bouche (+215 entreprises), les évolutions les plus remarquables sont à mettre à l'actif des activités de snacking, de la boulangerie-pâtisserie et de la transformation de fruits et légumes. A l'opposé, les professions, dont le nombre d'établissements est resté stable, sont celles du travail de la viande (boucherie, charcuterie) et de la construction bois.

Dans cet ensemble, le bâtiment confirme sa place de premier secteur de l'artisanat, en dépassant le seuil symbolique de 9 000 entreprises.

ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

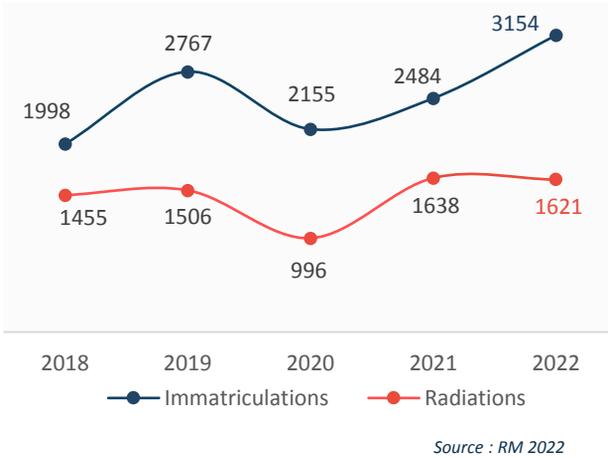


Source: RM 2022

Dénombrément des entreprises	2021	2022
ALIMENTATION	3 616	3 831
Boulangerie, pâtisserie, confiserie	587	624
Glaces, fromages	49	51
Boucherie, charcuterie	227	228
Poissonnerie, crustacés	43	43
Transformation de fruits et légumes	179	200
Boissons et jus	49	54
Restauration rapide, snacking	2 349	2 486
Autres activités alimentaires	133	145
BÂTIMENT	8 525	9 092
Construction	596	605
Réhabilitation	285	311
Maçonnerie	2 072	2 191
Couverture, étanchéité	124	135
Revêtements de sols et murs	323	352
Plâtrerie, isolation	268	286
Bois, menuiserie, charpente	444	487
Electricité	1 135	1 227
Plomberie	444	477
Froid et climatisation	256	294
Métallerie, serrurerie	406	431
Peinture	684	730
Autres travaux	171	182
Terrassement, travaux divers	1 317	1 384
PRODUCTION	3 456	3 754
Travail des métaux	658	682
Textile, cuir	400	465
Bois ameublement	298	326
Bois construction	268	267
Imprimerie-graphisme	329	377
Horlogerie-bijouterie	217	260
Prothèse dentaire	81	85
Papier et carton	18	25
Travail du verre	25	28
Travail du plastique	33	35
Travail de la pierre	81	86
Traitements déchets et recyclage	63	67
Autres fabrications	985	1 051
SERVICES	6 651	7 355
Mécanique et services automobiles	1 547	1 684
Taxi-VTC	569	603
Ambulance	131	135
Coiffure en salon	818	844
Coiffure hors salon	269	302
Esthétique en institut	617	682
Esthétique hors institut	262	342
Photographie	363	440
Fleuristerie	176	190
Nettoyage-désinsectisation	659	788
Activités de réparation	642	659
Laverie-blanchisserie-pressing	82	83
Toilettage d'animaux	36	52
Autres services	480	551
Total entreprises	22 248	24 032

Unité : nombre d'entreprises actives. Source : RM

L'ÉVOLUTION DES CRÉATIONS ET RADIATIONS D'ENTREPRISES



UN NOUVEAU RECORD DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Avec 3154 immatriculations en 2022, les créations d'entreprises dans l'artisanat atteignent un nouveau sommet. La hausse constatée est de 27% par rapport à l'année précédente. Le désir d'entreprendre et le statut d'auto-entrepreneur permettant à chacun de développer une activité en limitant les formalités et les charges expliquent pour une large part ce dynamisme.

68% des nouveaux inscrits sont à ce titre des microentrepreneurs. La part des structures sociétaires s'établit à 27%, soit 4% de mieux qu'en 2021.

31% des créateurs sont des femmes et 69% sont des hommes.

Le deuxième fait marquant de l'année écoulée réside dans le léger fléchissement des radiations d'entreprises (-1%) enregistrées en 2022. Ce résultat encourageant, associé à l'amélioration de la pérennité des entreprises à 3 ans et à 5 ans, témoigne de la capacité de résilience du secteur à faire face à un environnement économique de plus en plus perturbé.

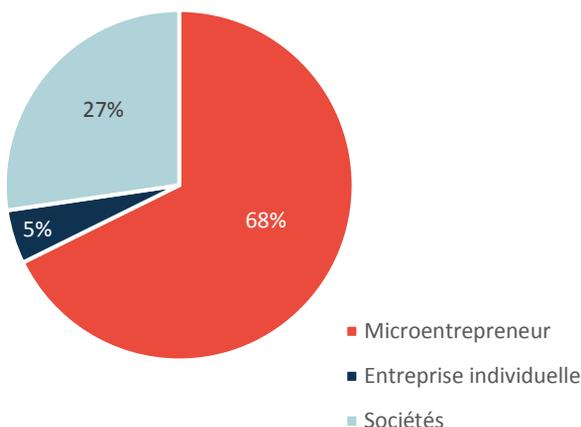
En 2022, 64% des entreprises artisanales créées il y a 5 ans, sont toujours en activité. Le taux de pérennité des entreprises progresse de 9 points par rapport à 2021.

LES TENDANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS 2022/2021

Secteurs	Immatriculations	Radiations
Alimentation	+15%	+3%
Production	+46%	+12%
Bâtiment	+24%	-5%
Services	+29%	-4%
Total	+27%	-1%

Source : RM 2022

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES SELON LE STATUT JURIDIQUE



Source : RM 2022

LA PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES



LES EFFECTIFS SE MAINTIENNENT

Le dernier décompte réalisé au 31 décembre 2022 porte à 2 214 le nombre d'apprentis en formation dans les 4 centres de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA). 8% des jeunes préparent un diplôme supérieur (BTS ou licence), 30% sont en Brevet Professionnel ou Bac Pro, et 62% sont inscrits en CAP ou niveau 3.

En termes d'évolution, la courbe de l'apprentissage progresse timidement en 2022 (+0,2% par rapport à 2021), contre + 8% en 2020.

LES EFFECTIFS D'APPRENTIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	2020	2021	2022
ALIMENTATION	439	484	478
Boulangerie, pâtisserie, glaces	343	375	406
Diététique	6	14	14
Boucherie, charcuterie	83	83	58
Pizzaïolo	7	12	0
PRODUCTION	103	115	96
Textile, cuir, sellerie	7	5	2
Sérigraphie, graphisme	22	27	21
Prothèse dentaire	12	16	15
Optiques, autres	62	67	58
BÂTIMENT	765	755	657
Maçonnerie	108	117	113
Plomberie, climatisation	122	119	103
Peinture, plâtrerie	74	87	80
Électricité, domotique	190	155	110
Carrelage	20	13	13
Aluminerie, métallerie	132	124	116
Menuiserie bois	51	67	56
Aménagement, maintenance	35	45	38
Génie civil - TP	33	28	28
SERVICES	730	855	983
Mécanique automobile	246	310	298
Coiffure	170	181	222
Esthétique	66	75	102
Fleuristerie	9	10	15
Réparation E.E.I.*	30	36	39
Autres services	209	243	307
TOTAL	2 037	2 209	2 214

* Électroménager, Électrique et Informatique
Source : OEA-URMA-CMAR.

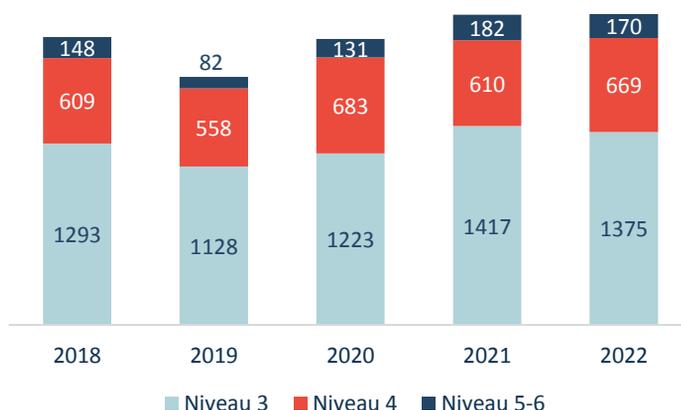
La libéralisation du marché de l'apprentissage, qui a favorisé l'ouverture de nombreux CFA d'entreprises, explique en partie ces tendances.

Les entrées en apprentissage ont cette année essentiellement été portées par les activités de services (dont la coiffure, l'esthétique et la fleuristerie), ainsi que par les métiers de la boulangerie et de la pâtisserie. Dans les autres secteurs, les effectifs reculent plus ou moins fortement. Les baisses les plus significatives sont comptabilisées dans la boucherie-charcuterie, l'électricité et la domotique.

Considérés par niveau de diplôme, les effectifs d'apprentis de niveau 4 (Brevet Professionnel, Bac Pro) augmentent de 9,7%, alors qu'à l'inverse ceux des niveaux 5 et 6 (BTS et Licence) déclinent de 6,6%.

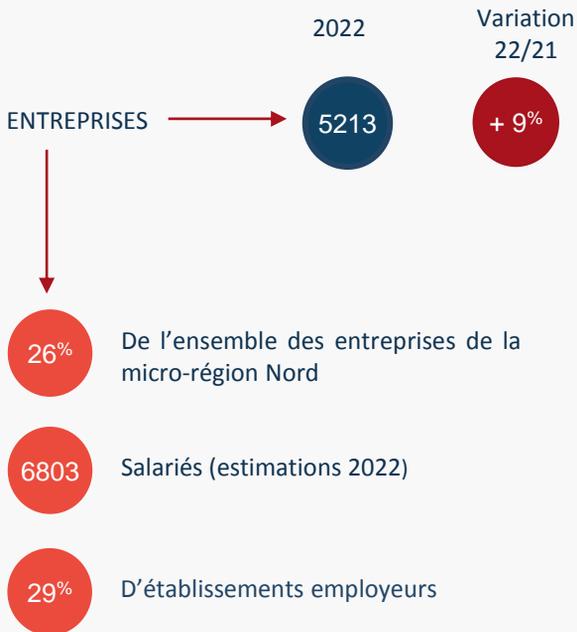


LES EFFECTIFS D'APPRENTIS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME PRÉPARÉ



Source : URMA-CMAR.

POIDS ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE DE LA CINOR



DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE



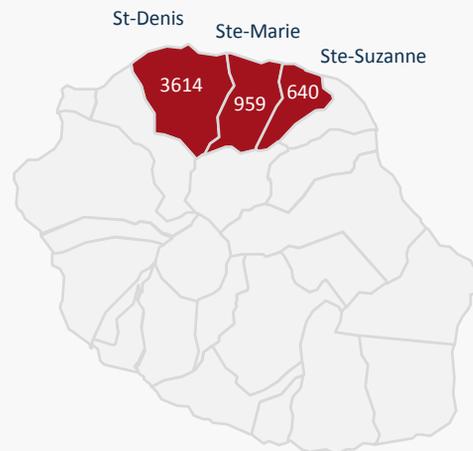
TAUX DE PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES



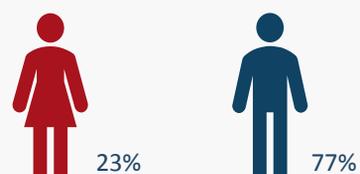
RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



ENTREPRISES PAR COMMUNE

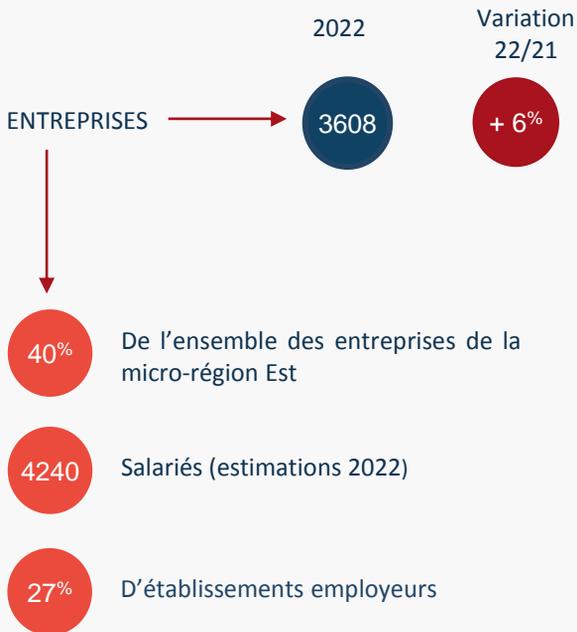


PROFIL DES DIRIGEANTS



Source : RM 2022

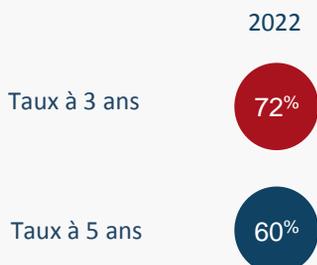
POIDS ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE DE LA CIREST



DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE



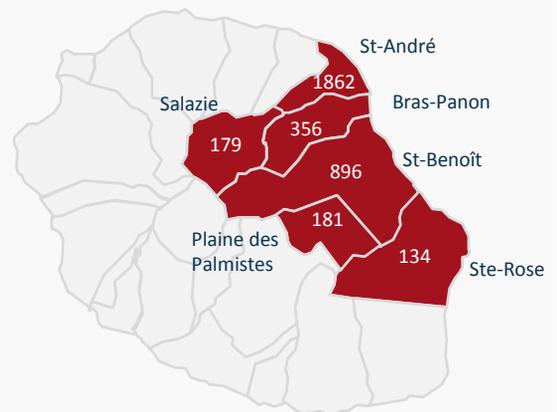
TAUX DE PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES



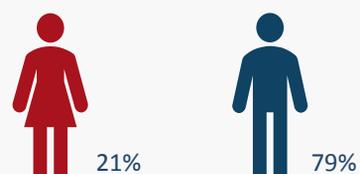
RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



ENTREPRISES PAR COMMUNE

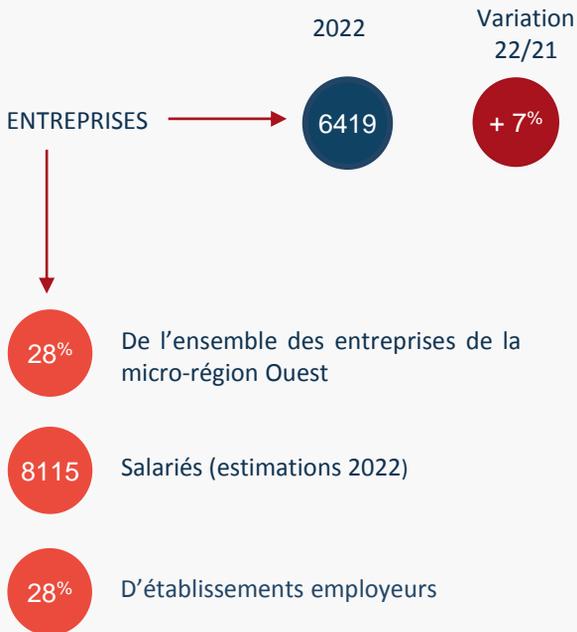


PROFIL DES DIRIGEANTS



Source : RM 2022

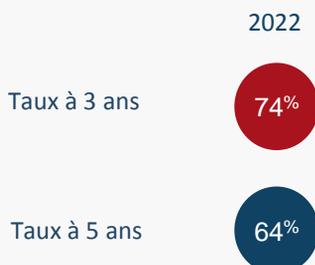
POIDS ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE DU TCO



DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE



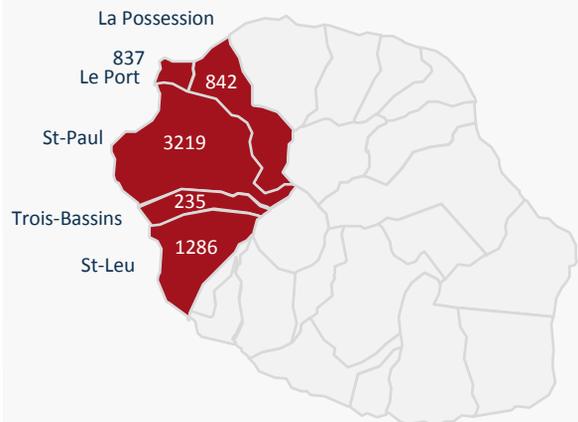
TAUX DE PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES



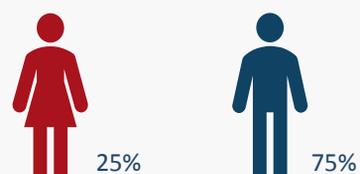
RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



ENTREPRISES PAR COMMUNE

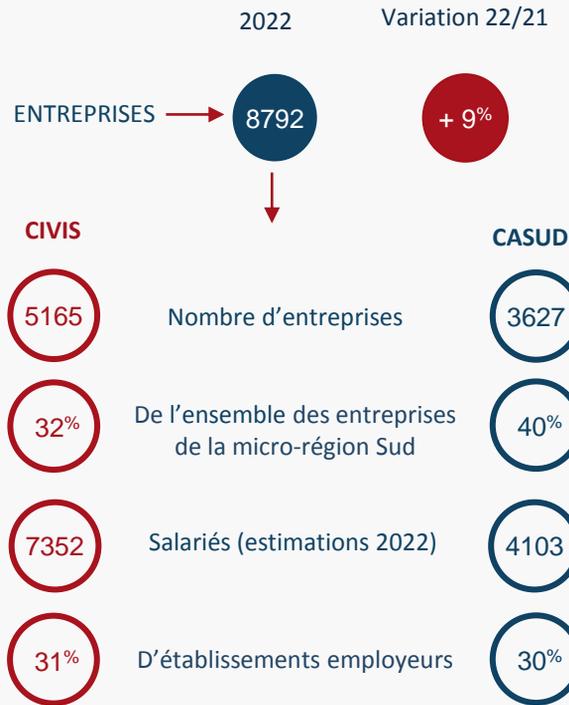


PROFIL DES DIRIGEANTS

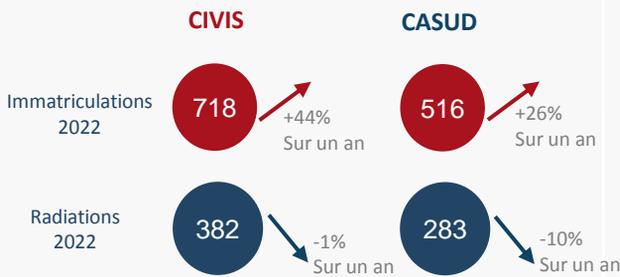


Source : RM 2022

POIDS ÉCONOMIQUE DE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE SUD



DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE



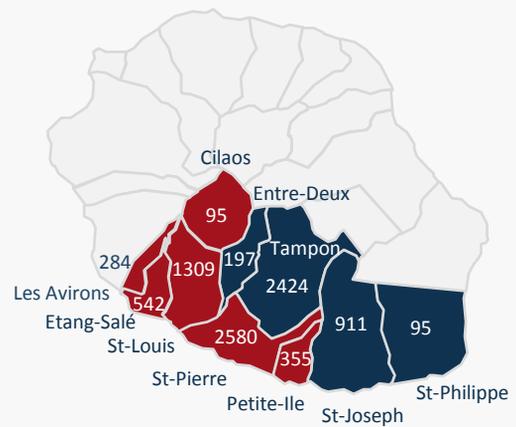
TAUX DE PÉRENNITÉ DES ENTREPRISES



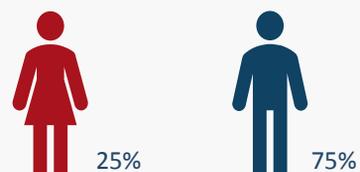
RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



ENTREPRISES PAR COMMUNE



PROFIL DES DIRIGEANTS



Source : RM 2022

2022

Observatoire Économique de l'Artisanat

Outil d'informations mis en place au début des années 1990 par la Chambre de Métiers de la Réunion avec l'aide conjointe de l'Europe, l'Etat et la Région.

L'Observatoire Économique de l'Artisanat répond à une volonté de pallier l'absence de données économiques et statistiques sur le secteur des métiers. La comptabilité nationale n'intègre en effet pas l'artisanat comme un secteur à part entière et les entreprises artisanales sont dispersées à la fois dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Il doit permettre également à tous ceux qui interviennent sur ce secteur (Etat, collectivités locales, organisations professionnelles et entreprises), d'adapter leurs politiques ou leurs stratégies à l'évolution de l'artisanat.

Les objectifs poursuivis visent à mesurer le poids économique de l'artisanat, en privilégiant une approche par branche professionnelle, cerner l'évolution des marchés des artisans et déterminer des pistes d'actions en matière d'accompagnement des TPE-PME.



Publication éditée par
**L'Observatoire Économique
de l'Artisanat de la Réunion**

Téléchargeable sur
www.artisanat974.re

Ce projet a pour objectif d'améliorer la connaissance des secteurs d'activités de l'artisanat. Ce projet est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE + Réunion dont l'Autorité de gestion est la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Financé par
l'Union européenne

